

Lorsque les Religieux vinrent, après le dîner, pour terminer les grâces à l'église, selon l'usage, ils trouvèrent les trois corps étendus sur le marche-pied de l'autel celui du père revêtu des ornements sacrés, et ceux des enfants couverts de leurs petits surplis ; leurs visages rayonnaient d'une beauté céleste. D'abord, on les crut endormis, mais après les avoir remués, tous s'assurèrent qu'ils étaient réellement morts. Comme on ne pouvait expliquer un événement si extraordinaire, le confesseur du Bienheureux raconta alors, à la communauté tout ce qui s'était passé entre l'enfant Jésus et les enfants de chœur et la promesse qui leur avait été faite. Ce récit les remplit tous d'une grande joie ; on rendit mille actions de grâces à la bonté de Notre-Seigneur : on admira la simplicité et l'innocence de ces enfants et la sainteté de leur maître qui tous trois ensemble avaient mérité une si grande faveur. Leurs corps furent déposés, en grande solennité dans un même tombeau ; il s'en exhalait une odeur suave et pendant longtemps le lieu de leur sépulture en resta tout embaumé. Afin de perpétuer le souvenir d'un si admirable prodige, il fut gravé sur la pierre du tombeau avec ses principales circonstances ! (Ex. Ant. Sen. chronaca.)

Daigne notre divin Maître placer ainsi un jour dans son beau Paradis tous nos petits enfants qui servent avec piété aux saints autels ; et toutes les âmes sacerdotales qui imiteront le Bienheureux Bernard, cet aimable religieux de l'Ordre choisi de Dieu pour la propagation du culte de Marie sous son admirable titre de N. D. du T. S. Rosaire ! (Acta S. S. 8 Mai.)

La Prédestination de Marie nous amène à son Immaculée Conception. Nous donnons ici en entier la Bulle de Pie IX, proclamant la Définition du Dogme. C'est le plus beau monument que jamais Pontife Romain ait érigé à la gloire de notre divine Mère.